



# COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

**Cinquante et unième session**  
**«Sécurité alimentaire et nutrition – faire la différence»**

**Rome (Italie), 23-27 octobre 2023**

**PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL DU CSA 2024-2027**

# PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL DU CSA 2024-2027

VISION ET OBJECTIFS DU CSA (section permanente).....	3
Vision du CSA .....	3
Objectif général du CSA .....	3
Rôles et fonctions du CSA .....	3
I. DOMAINES PRIORITAIRES, AXES DE TRAVAIL THÉMATIQUES ET ACTIVITÉS D’APPUI (section stratégique).....	5
A. AXES DE TRAVAIL THÉMATIQUES.....	8
Fonction stratégique 1 – Plateforme.....	8
A.1.1 Concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale: mesures à l’horizon 2030 .....	8
A.1.2. Le rôle et les droits des travailleurs des systèmes agricoles et alimentaires .....	9
A.1.3 Renforcement des investissements et financements responsables au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition .....	10
A.1.4. Gouvernance collaborative en vue d’une action concertée pour faire face aux nouvelles crises alimentaires mondiales et transformer de manière durable les systèmes agricoles et alimentaires .....	12
Fonction stratégique 2 – Politiques.....	14
A.2.1 Réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition .....	14
A.2.2 Renforcement des systèmes alimentaires urbains et périurbains au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le contexte de l’urbanisation et de la transformation rurale .....	15
A.2.3. Création de systèmes alimentaires résilients .....	16
A.2.4. Préservation, renforcement et promotion des systèmes alimentaires, systèmes de connaissances et pratiques traditionnelles des peuples autochtones au service de systèmes alimentaires durables .....	17
A.2.5 La durabilité de la pêche et de l’aquaculture au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition .....	18
Fonction stratégique 3 – Assimilation.....	20
A.3.1 Débat approfondi sur le renforcement des mesures visant à améliorer la connaissance, l’appropriation, l’utilisation et l’utilité des produits du CSA relatifs aux politiques à tous les niveaux .....	20
A.3.2 Manifestations thématiques mondiales .....	21
A.3.3. Forum sur l’assimilation des Directives volontaires sur l’égalité des genres et l’autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition .....	22
B. ACTIVITÉS D’APPUI .....	22
B.1. Communication, diffusion et mobilisation de ressources .....	22
B.2. Création de liens avec d’autres processus et institutions mondiaux pertinents .....	23

<b>B.3. Mobilisation du CSA au service du Programme de développement durable à l'horizon 2030.....</b>	<b>23</b>
<b>B.4. Programme de travail pluriannuel du CSA .....</b>	<b>24</b>
<b>II. ACTIVITÉS ET COÛTS ESTIMATIFS (section à évolution continue) .....</b>	<b>25</b>

## VISION ET OBJECTIFS DU CSA (section permanente)

### Vision du CSA

Le CSA «constituera la principale plateforme internationale et intergouvernementale ouverte, regroupant un large éventail de parties prenantes ayant pris l'engagement de travailler ensemble de façon coordonnée et à l'appui de processus impulsés par les pays pour l'élimination de la faim et la garantie de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'ensemble de l'humanité. [II] luttera pour un monde libéré de la faim dans lequel les pays mettent en œuvre les Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale».

### Objectif général du CSA

Le CSA vise à éliminer la faim et la malnutrition au moyen d'une meilleure convergence/cohérence des politiques au niveau mondial, qui débouche sur des actions renforcées aux niveaux national et régional.

Toutes les activités du Programme de travail pluriannuel sont conçues, planifiées et mises en œuvre dans le but de favoriser: la résilience des moyens d'existence; le ciblage des personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition; une approche multisectorielle inclusive et participative; la prise de décision fondée sur des éléments factuels; la durabilité sociale, économique et environnementale; l'égalité des genres, les droits des femmes et des filles, ainsi que l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

### Rôles et fonctions du CSA

Les rôles du CSA sont établis dans le document relatif à la réforme<sup>1</sup> (CFS:2009/2 Rev.2, paragraphes 5 et 6). Il s'agit des six rôles suivants:

Rôle 1: *Coordination à l'échelle mondiale.* Offrir une plateforme de débats et de coordination, afin de renforcer la collaboration.

Rôle 2: *Convergence des politiques.* Favoriser une plus grande convergence des politiques et une plus grande coordination grâce, notamment, à l'élaboration de stratégies internationales et de directives volontaires sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

Rôle 3: *Appui et avis fournis aux pays et régions.* À la demande des pays et/ou régions, faciliter l'appui et/ou l'émission d'avis concernant l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de leurs plans d'action faisant l'objet d'une prise en charge nationale et régionale.

Rôle 4: *Coordination aux niveaux national et régional.* Faire office de plateforme pour promouvoir le renforcement de la coordination et de l'alignement des actions sur le terrain, encourager une utilisation plus efficace des ressources et identifier les lacunes de celles-ci.

Rôle 5: *Promouvoir l'obligation de rendre compte et la mise en commun des pratiques optimales à tous les niveaux.*

---

<sup>1</sup> [Réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale.](#)

Rôle 6: *Élaborer un cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition*, en vue d'améliorer la coordination et de guider les actions synchronisées des nombreuses parties prenantes.

Dans le cadre du Programme de travail pluriannuel 2024-2027, le CSA concentrera ses ressources sur les rôles 1 (coordination à l'échelle mondiale), 2 (convergence des politiques) et 5 (promouvoir l'obligation de rendre compte et la mise en commun des pratiques optimales), qu'il s'efforcera de remplir de manière plus efficace et plus efficiente et en tenant davantage compte de la demande, ainsi que sur le rôle 6 (cadre stratégique mondial). Dans ce Programme de travail pluriannuel, le CSA renforcera le rôle 4 en faisant office de plateforme pour promouvoir une plus grande coordination et un meilleur alignement des actions sur le terrain et en offrant aux pays un espace où mettre en commun leurs progrès et leurs difficultés dans le cadre de la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) 2<sup>2</sup>.

Sachant que le CSA est un organe intergouvernemental stratégique et non un organe de mise en œuvre, les rôles 3 (appui et avis fournis aux pays et régions) et 4 (coordination aux niveaux national et régional) reposeront principalement sur des initiatives gouvernementales, probablement en collaboration avec les organismes ayant leur siège à Rome, d'autres organisations du système des Nations Unies et des parties prenantes ayant un rôle de mise en œuvre et de coordination aux niveaux national et régional, notamment en regroupant et en mutualisant les données d'expérience et les bonnes pratiques, sur la question de savoir comment tirer profit des plateformes multipartites existantes qui intéressent la sécurité alimentaire et la nutrition ou comment en créer<sup>3</sup>.

Trois fonctions stratégiques reliées entre elles aideront à canaliser l'énergie et les ressources du CSA pour ce Programme de travail pluriannuel. Le CSA aidera les pays à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en se concentrant principalement sur l'ODD 2 et ses liens avec les autres ODD et cibles intéressant la sécurité alimentaire et la nutrition, et sera guidé en cela par les trois fonctions stratégiques ci-après.

- Fonction stratégique 1 – PLATEFORME: Exploiter le pouvoir mobilisateur du CSA en sa qualité de principale plateforme intergouvernementale et internationale inclusive afin de débattre de la situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et de coordonner l'action collective à tous les niveaux.
- Fonction stratégique 2 – POLITIQUES: Élaborer des orientations mondiales d'application volontaire qui permettent d'améliorer la convergence et la cohérence des politiques afin d'assurer la sécurité alimentaire, d'améliorer la nutrition et de faciliter la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate.
- Fonction stratégique 3 – ASSIMILATION: Encourager l'assimilation, le suivi et l'examen des produits du CSA et favoriser la mutualisation des données d'expérience et des pratiques optimales concernant l'utilisation et l'application de ces produits, à tous les niveaux.

---

<sup>2</sup> Adapté du document CFS 2018/45/3, *Évaluation du CSA: mise en œuvre de la suite donnée à l'évaluation (avec projet de décision)*, annexe A, paragraphe 2.

<sup>3</sup> Adapté du document CFS 2018/45/3, *Évaluation du CSA: mise en œuvre de la suite donnée à l'évaluation (avec projet de décision)*, annexe A, paragraphe 9.

## I. DOMAINES PRIORITAIRES, AXES DE TRAVAIL THÉMATIQUES ET ACTIVITÉS D'APPUI (section stratégique)

Les activités prévues dans le cadre du Programme de travail pluriannuel 2024-2027 du CSA s'articulent autour de quatre domaines prioritaires transversaux et de trois fonctions stratégiques du CSA qui permettent d'établir une base solide et cohérente pour l'établissement de priorités et la mise en œuvre, et de bien définir les domaines dans lesquels le CSA mènera ses activités pendant la période allant de 2024 à 2027.

Les quatre domaines prioritaires transversaux ci-dessous sont considérés comme jouant un rôle de premier plan dans les défis auxquels sont confrontés aujourd'hui les systèmes agricoles et alimentaires et, ensemble, définissent l'orientation stratégique du Programme de travail pluriannuel du CSA 2024-2027:

- *Amélioration de l'équité et de l'inclusion dans les systèmes agricoles et alimentaires*
- *Renforcement de la résilience des systèmes agricoles et alimentaires face aux chocs et aux stress*
- *Promotion de mesures relatives aux systèmes agricoles et alimentaires qui protègent la planète*
- *Renforcement des moyens de mise en œuvre et de la collaboration en matière de sécurité alimentaire et de nutrition*

Il est entendu que ces domaines prioritaires sont interdépendants. Chacun des axes de travail thématiques détaillés dans la présente section contribue à un ou plusieurs des domaines prioritaires transversaux et doit en principe promouvoir la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate et la réalisation de l'ODD 2. Le tableau 1 donne un aperçu de la manière dont les réalisations du CSA contribuent aux domaines prioritaires transversaux.

**Tableau 1. Domaines prioritaires transversaux et produits y afférents**

<b>Amélioration de l'équité et de l'inclusion dans les systèmes agricoles et alimentaires</b>
Concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale: mesures à l'horizon 2030. <i>Manifestation thématique mondiale</i>
Promotion du travail décent dans les systèmes agricoles et alimentaires. <i>Point de l'ordre du jour de la session du CSA</i>
Réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. <i>Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE-FSN), recommandations en matière de politiques</i>
Renforcement des systèmes alimentaires urbains et périurbains au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le contexte de l'urbanisation et de la transformation rurale. <i>Rapport du HLPE-FSN, recommandations en matière de politiques</i>
Préservation, renforcement et promotion des systèmes alimentaires, systèmes de connaissances et pratiques traditionnelles des peuples autochtones au service de systèmes alimentaires durables. <i>Rapport du HLPE-FSN, recommandations en matière de politiques</i>
Donner les moyens aux agriculteurs familiaux de renforcer les systèmes alimentaires durables, d'assurer la sécurité alimentaire et d'améliorer la nutrition. <i>Manifestation thématique mondiale</i>
Directives volontaires du CSA sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition. <i>Forum sur l'assimilation des Directives</i>
<b>Renforcement de la résilience des systèmes agricoles et alimentaires face aux chocs et aux stress</b>
Gouvernance collaborative en vue d'une action concertée pour faire face aux nouvelles crises alimentaires mondiales et transformer de manière durable les systèmes agricoles et alimentaires. <i>Rapports annuels succincts</i>

Conflits et sécurité alimentaire et nutrition. <i>Manifestation thématique mondiale</i>
Création de systèmes alimentaires résilients. <i>Rapport du HLPE-FSN, recommandations en matière de politiques</i>
<b>Promotion de mesures relatives aux systèmes agricoles et alimentaires qui protègent la planète</b>
La durabilité de la pêche et de l'aquaculture au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. <i>Rapport actualisé du HLPE-FSN, recommandations actualisées en matière de politiques</i>
Lutter contre le changement climatique, l'appauvrissement de la biodiversité et la dégradation des terres au moyen du droit à l'alimentation. <i>Forum de haut niveau et liens avec les conférences des Parties (COP)</i>
<b>Renforcement des moyens de mise en œuvre et de la collaboration en matière de sécurité alimentaire et de nutrition</b>
Investissements et financements responsables au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. <i>Forum de haut niveau</i>
Débat approfondi sur le renforcement des mesures visant à améliorer la connaissance, l'appropriation, l'utilisation et l'utilité des produits du CSA relatifs aux politiques à tous les niveaux. <i>Plan d'action</i>

En plus des domaines prioritaires transversaux susmentionnés, les axes de travail thématiques établis dans ce Programme de travail pluriannuel sont liés aux fonctions stratégiques du CSA («Plateformes», «Politiques» et «Assimilation»). Dans le présent document, les fonctions stratégiques servent de base pour élaborer les axes de travail thématiques, en prenant en compte la valeur ajoutée et les avantages comparatifs du CSA. Par ailleurs, le Programme de travail pluriannuel prévoit des activités d'appui, qui comprennent toutes les activités visant à assurer le bon fonctionnement du Comité.

Un examen à mi-parcours sera mené en 2025 afin d'évaluer les éléments restants du Programme et de procéder à des ajustements si nécessaire, pour compléter la mise à jour annuelle de la section à évolution continue.

On trouvera dans le tableau 2 un aperçu et un calendrier provisoire des principales activités prévues au titre des différentes fonctions stratégiques.

Tableau 2. Aperçu et calendrier provisoire

	2024	2025	2026	2027
	52 <sup>e</sup> session du CSA	53 <sup>e</sup> session du CSA	54 <sup>e</sup> session du CSA	55 <sup>e</sup> session du CSA
<b>HLPE-FSN Rapports</b>	Renforcement des systèmes alimentaires urbains et périurbains	Création de systèmes alimentaires résilients	Promotion des systèmes alimentaires, systèmes de connaissances et pratiques traditionnelles des peuples autochtones	La durabilité de la pêche et de l'aquaculture au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition
<b>Politiques</b>	Réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition	Renforcement des systèmes alimentaires urbains et périurbains	Création de systèmes alimentaires résilients	Systèmes alimentaires, systèmes de connaissances et pratiques traditionnelles des peuples autochtones
	Pêche et aquaculture durables			
	Gouvernance collaborative en vue d'une action concertée pour faire face aux nouvelles crises alimentaires mondiales et transformer de manière durable les systèmes agricoles et alimentaires – Réunions semestrielles			
<b>Plateforme</b>	Travail décent dans les systèmes agricoles et alimentaires	Forum de haut niveau sur le climat, la biodiversité et le droit à l'alimentation	Forum de haut niveau sur le renforcement des investissements et des financements responsables au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition	
<b>Assimilation</b>	Groupe de travail à composition non limitée – Améliorer la connaissance, l'appropriation, l'utilisation et l'utilité des produits du CSA relatifs aux politiques	Améliorer la connaissance, l'appropriation et l'utilisation des produits du CSA relatifs aux politiques à tous les niveaux – Mise en œuvre du plan d'action convenu		
	Manifestation thématique mondiale sur le droit à l'alimentation	Manifestation thématique mondiale sur les conflits et la sécurité alimentaire	Manifestation thématique mondiale sur l'autonomisation des agriculteurs familiaux	
	Forum – Assimilation des Directives volontaires sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles			
<b>Activités d'appui</b>	Communication, diffusion et mobilisation de ressources, participation du CSA au Programme de développement durable à l'horizon 2030, création de liens avec d'autres processus et institutions mondiaux pertinents, mises à jour annuelles de la section à évolution continue du Programme de travail pluriannuel, examen à mi-parcours de la section stratégique du Programme			
			Note du HLPE sur les questions cruciales, nouvelles ou persistantes intéressant la sécurité alimentaire et la nutrition	Élaboration du Programme de travail pluriannuel du CSA 2028-2031



## A. AXES DE TRAVAIL THÉMATIQUES

### Fonction stratégique 1 – Plateforme

---

*Exploiter le pouvoir mobilisateur du CSA en sa qualité de plateforme intergouvernementale et internationale inclusive afin de débattre de la situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et de coordonner l'action collective à tous les niveaux*

---

#### A.1.1 Concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale: mesures à l'horizon 2030

*Domaine prioritaire: Amélioration de l'équité et de l'inclusion dans les systèmes agricoles et alimentaires*

##### Justification:

L'importance de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale est prise en compte dans la vision du CSA réformé, qui est de «[lutter] pour un monde libéré de la faim dans lequel les pays mettent en œuvre les Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale» (Directives sur le droit à l'alimentation) [CFS 2009/2.Rev2]. Dans le document relatif à la réforme du CSA, il est reconnu que le droit fondamental à une alimentation adéquate est essentiel à la sécurité alimentaire.

Les [Directives sur le droit à l'alimentation](#), adoptées par le Comité à sa 30<sup>e</sup> session, en octobre 2004, tiennent compte d'un grand nombre d'idées et de principes importants, notamment l'égalité, la non-discrimination, la participation et l'inclusion, l'obligation de rendre des comptes et la primauté du droit, ainsi que le principe selon lequel tous les droits humains sont universels, indivisibles, étroitement liés et interdépendants. Elles aident les pays et autres parties prenantes à élaborer et à adopter un large éventail de mesures visant notamment à garantir la disponibilité de nourriture en quantité suffisante et d'une qualité propre à satisfaire les besoins alimentaires des individus, l'accessibilité physique et économique pour tous, y compris les groupes vulnérables, d'aliments adaptés, exempts de substances nocives et acceptables dans la culture concernée, et les moyens de s'en procurer.

Les Directives sur le droit à l'alimentation ont anticipé l'urgence qu'il y avait à lever les obstacles actuels qui entravent le plus le développement durable au niveau mondial, à savoir les conflits, les inégalités, les maladies et surtout le changement climatique, l'appauvrissement de la biodiversité et la dégradation des terres. À cet égard, dans sa [résolution](#) adoptée le 7 juillet 2022, le Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies (ONU) a souligné qu'il importait de continuer sans délai à remédier aux conséquences néfastes du changement climatique pour tous, en particulier dans les pays en développement et pour les personnes les plus vulnérables face au changement climatique.

##### Objectifs et résultats escomptés:

Cet axe de travail fera du droit à l'alimentation le cadre général de l'ensemble des activités du Comité, et tirera profit du pouvoir mobilisateur du CSA afin que ce droit soit davantage adopté comme cadre des efforts déployés pour atteindre l'ODD 2 et de la transformation des systèmes alimentaires. Il portera en

particulier sur le besoin urgent de promouvoir l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets, la réduction de l'appauvrissement de la biodiversité et la neutralité en matière de dégradation des terres afin de contribuer efficacement à la concrétisation progressive du droit à l'alimentation pour tous. Des débats approfondis et inclusifs seront organisés entre tous les acteurs concernés afin d'encourager l'assimilation, le suivi et l'examen des produits du CSA et de favoriser la mutualisation des données d'expériences et des pratiques optimales, en vue de sensibiliser davantage les parties prenantes, d'améliorer le respect de l'obligation de rendre des comptes et d'accélérer les mesures visant à réaliser l'ODD 2.

- Dans le cadre de cet axe de travail, une manifestation thématique mondiale<sup>4</sup> intitulée «Faire progresser l'assimilation des Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale» sera organisée afin de suivre les progrès accomplis au regard de l'utilisation et de l'application des Directives volontaires, à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de leur adoption.
- Un forum intersessions de haut niveau intitulé «Lutter contre le changement climatique, l'appauvrissement de la biodiversité et la dégradation des terres au moyen du droit à l'alimentation» sera organisé pour mesurer les progrès accomplis et débattre des obstacles découlant du changement climatique et de l'appauvrissement de la biodiversité qui entravent la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, en s'intéressant particulièrement à la promotion des politiques qui visent à atténuer le changement climatique et à s'adapter à ses effets ainsi qu'à limiter l'appauvrissement de la biodiversité pour réduire leurs incidences sur les moyens de subsistance et le droit à l'alimentation. Les participants examineront également des politiques destinées à faire en sorte que les petits exploitants et les agriculteurs familiaux bénéficient des mesures d'atténuation du changement climatique. L'objectif de ce Forum est de sensibiliser aux liens qui unissent le changement climatique à la biodiversité et au droit à l'alimentation. Pour ce faire, le forum pourrait être organisé conjointement avec les présidents des conférences des Parties et les secrétariats des conventions et se tenir dans le cadre de la Conférence des Parties aux conventions de Rio. Le HLPE-FSN fournira des renseignements sur le forum intersessions de haut niveau au moyen d'une note d'information concise.

Pendant la période couverte par ce Programme de travail pluriannuel, la participation active des membres du Bureau et du Président du CSA aux manifestations touchant à la concrétisation progressive du droit à l'alimentation est encouragée.

### **A.1.2. Le rôle et les droits des travailleurs des systèmes agricoles et alimentaires**

*Domaine prioritaire: Amélioration de l'équité et de l'inclusion dans les systèmes agricoles et alimentaires*

#### **Justification:**

Les systèmes agricoles et alimentaires sont une source importante d'emplois dans beaucoup de pays, en particulier les pays en développement. Bien que la transformation rurale ait tendance à réduire le nombre de personnes employées dans le secteur de la production primaire, elle peut offrir des

---

<sup>4</sup> Des manifestations thématiques mondiales sont prévues dans le cadre de la fonction «Assimilation» du CSA, décrite plus loin dans le présent document.

perspectives d'emploi dans les segments intermédiaires et aval des chaînes d'approvisionnement alimentaire. Cependant, malgré leur contribution essentielle, les travailleurs des systèmes agricoles et alimentaires ont longtemps été sous-payés et sous-estimés, et eu un accès limité à la protection sociale, tout en étant confrontés à des risques professionnels, notamment environnementaux, à la pauvreté et à l'augmentation de l'insécurité alimentaire. La plupart des travailleurs agricoles occupent des emplois informels et un quart d'entre eux sont en situation de pauvreté extrême (OIT, 2020); les femmes travaillant dans les systèmes agricoles et alimentaires sont très représentées dans le secteur informel et particulièrement exposées à de mauvaises conditions de travail (FAO, 2023).

Le niveau de précarité et les conditions de travail difficiles sont particulièrement préoccupants pour les travailleurs saisonniers ou migrants, notamment les travailleurs sans papiers, des systèmes agricoles et alimentaires, ainsi que pour les groupes généralement vulnérables tels que les femmes, les jeunes et les peuples autochtones, qui sont surreprésentés parmi les travailleurs informels, occasionnels et peu rémunérés. Enfin, dans 70 pour cent des cas (ce qui représente 112 millions de garçons et de filles), le travail des enfants concerne le secteur agricole, notamment les cultures, l'élevage, les forêts, la pêche et l'aquaculture (OIT et UNICEF, 2020).

Le CSA a un rôle fondamental à jouer dans la résolution de ces problèmes, dans la mesure où les activités et les droits des travailleurs des systèmes agricoles et alimentaires sont essentiels à la sécurité alimentaire et la nutrition mondiales, à la réduction de la pauvreté, au développement rural et agricole et à la durabilité environnementale.

#### Objectifs et résultats escomptés:

Après l'adoption des Principes directeurs pour la promotion du travail décent dans l'industrie agroalimentaire par l'Organisation internationale du Travail (OIT), la plateforme du CSA permettra de souligner le rôle essentiel du travail décent dans les systèmes agricoles et alimentaires du point de vue du droit à l'alimentation ainsi que de diffuser les Principes directeurs et d'en encourager l'assimilation. Elle permettra également aux parties prenantes concernées d'examiner les synergies et complémentarités potentielles entre les travaux de convergence des politiques du CSA et de l'OIT, ainsi que la manière dont les orientations existantes du CSA pourraient faciliter l'utilisation des Principes directeurs de l'OIT à l'échelle des pays.

- Cet axe de travail débouchera sur un débat concernant le travail décent dans les systèmes agricoles et alimentaires et l'adoption de conclusions par le Comité lors d'une session.

### **A.1.3 Renforcement des investissements et financements responsables au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition**

*Domaine prioritaire: Renforcement des moyens de mise en œuvre et de la collaboration en matière de sécurité alimentaire et de nutrition*

#### Justification:

Dans son rapport de 2018 intitulé *Partenariats multipartites pour le financement et l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030*, le Groupe d'experts de haut niveau a évalué les besoins en matière de financement du développement durable à l'échelle mondiale et a observé que le déficit d'investissement annuel dans le secteur de la sécurité alimentaire et de l'agriculture entre 2015 et 2030 en ce qui concerne l'agriculture,

la recherche, le développement rural et les dispositifs de protection sociale était de 260 milliards d'USD. Le Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement reconnaît également qu'il importe de créer, à tous les niveaux, un environnement propice, notamment des cadres de réglementation et de gouvernance, pour favoriser la science, l'innovation, et la diffusion des technologies, en particulier auprès des microentreprises et des petites et moyennes entreprises.

#### Objectifs et résultats escomptés:

Dans le cadre de cet axe de travail, il s'agira d'évaluer combien cela coûterait de financer comme il se doit des systèmes alimentaires durables et inclusifs qui permettent non seulement d'éliminer la faim et la malnutrition, mais aussi d'éradiquer la pauvreté, de réduire les inégalités dans toutes leurs dimensions et de concrétiser les objectifs liés au climat, à la biodiversité et aux sols, ainsi que le reste des ODD.

On étudiera régulièrement l'état et l'évolution du financement dans les systèmes agricoles et alimentaires, à la lumière des travaux menés par le système des Nations Unies, les institutions financières internationales et d'autres parties prenantes.

Des débats porteront sur la manière dont on peut utiliser les normes et les principes, tels que les Principes du CSA pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, pour encourager davantage les investissements responsables, et l'on fera progresser les débats sur des sujets tels que les financements mixtes, la réduction des risques, le fait de ne pas se limiter à l'aide publique au développement (APD) et le suivi des flux.

- Cet axe de travail s'appuiera sur le pouvoir mobilisateur du CSA, dans le cadre de la fonction de plateforme du Comité, pour faire des points réguliers sur la situation des investissements et financements responsables au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, notamment en organisant un forum de haut niveau sur le renforcement de ces investissements et financements, à propos duquel le Groupe de travail de haut niveau donnera des renseignements dans une note d'information succincte.
- Par ailleurs, une collaboration est prévue avec le secrétariat de la Conférence internationale sur le financement du développement (Addis-Abeba +10), qui se tiendra en 2025.

Compte tenu du rôle essentiel et reconnu que jouent les agriculteurs familiaux dans la lutte contre la malnutrition et la promotion de la durabilité dans toutes ses dimensions, des débats inclusifs et approfondis seront également organisés dans le cadre de cet axe de travail entre tous les acteurs concernés pour encourager l'assimilation des instruments de politique générale pertinents du CSA et favoriser la mutualisation des données d'expériences et des pratiques optimales dans ce domaine, en contribuant aux objectifs de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028).

- Dans le cadre de cet axe de travail, une manifestation thématique mondiale intitulée «Autonomiser les agriculteurs familiaux afin de rendre les systèmes alimentaires plus durables, d'assurer la sécurité alimentaire et d'améliorer la nutrition» sera organisée en vue de faire davantage savoir dans le monde entier qu'il importe d'investir dans l'agriculture familiale pour réaliser les ODD, et suivre les progrès accomplis au regard de l'utilisation et de l'application d'un certain nombre de recommandations de politique générale du CSA, comme: Établir un lien entre les petits exploitants et les marchés (2016), Investir dans la petite agriculture en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition (2013), Comment accroître la sécurité alimentaire et les investissements agricoles favorables aux petits

exploitants (2011) ou encore Promouvoir la participation et l'emploi des jeunes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires (2022). Le HLPE-FSN fournira des renseignements sur la manifestation thématique mondiale au moyen d'une note d'information concise.

#### A.1.4. Gouvernance collaborative en vue d'une action concertée pour faire face aux nouvelles crises alimentaires mondiales et transformer de manière durable les systèmes agricoles et alimentaires

*Domaine prioritaire: Renforcement de la résilience des systèmes agricoles et alimentaires face aux chocs et aux stress*

##### Justification:

Les défis mondiaux en matière de sécurité alimentaire et de nutrition sont plus grands que jamais, alors que la communauté internationale s'est engagée à éliminer la faim d'ici à 2030. D'après le rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2023*, on estime qu'entre 691 millions et 783 millions de personnes (environ 9,2 pour cent de la population mondiale) souffrent encore de la faim sur la planète. Le changement climatique, les conflits, la pauvreté, les inégalités et les chocs socioéconomiques, notamment les effets toujours persistants de la pandémie de covid-19, font partie des principaux facteurs des crises alimentaires.

Il faut donc renforcer la cohérence entre les différentes initiatives internationales et chercher des solutions de court et moyen termes aux crises qui aillent de pair avec la transformation durable à long terme des systèmes alimentaires.

Il faut de toute urgence trouver des solutions en matière de politiques, en gardant à l'esprit qu'il importe de résoudre les problèmes liés au manque de coordination intersectorielle, multipartite et multiniveaux, tant verticale (aux échelons mondial, régional, national, infranational, territorial et local) qu'horizontale (entre les secteurs et les institutions), qui entraîne souvent des politiques contradictoires et des mesures insuffisantes.

Le CSA a un rôle essentiel à jouer dans le renforcement de l'action internationale coordonnée entre les acteurs concernés face aux multiples dimensions des crises alimentaires. Il débat dans le cadre des droits humains en s'attachant particulièrement à la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate, avec l'aide d'un groupe d'experts de haut niveau spécialisé. Il s'agit donc de l'espace le plus adapté pour examiner les crises alimentaires nouvelles de manière coordonnée à l'échelle mondiale.

Cet axe de travail tire parti du pouvoir mobilisateur du CSA, de l'importance que celui-ci donne à la concrétisation du droit à une alimentation adéquate et de sa capacité à mobiliser et à faire participer les parties prenantes concernées dans le cadre des échanges sur les priorités et les mesures à prendre en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Il contribuera à l'établissement d'un rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la création de systèmes alimentaires résilients et en bénéficiera, tout en tirant parti des différents outils de convergence des politiques adoptés par le CSA les années précédentes pour recenser les mesures convenues qui sont adaptées aux défis actuels.

### Objectifs et résultats escomptés:

L'objectif consiste notamment à repérer les signes des crises alimentaires d'apparition récente et à définir des mesures à prendre en temps voulu pour atteindre les objectifs à plus long terme que sont la transformation des systèmes alimentaires et la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.

- Des réunions semestrielles seront organisées régulièrement pour examiner l'évolution de la situation en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, échanger des données d'expérience et des renseignements sur les initiatives existantes et débattre des questions clés en vue d'améliorer la coordination des politiques et la gouvernance collaborative, en accordant une attention particulière aux pays et aux groupes les plus touchés. Sous réserve que les ressources nécessaires soient disponibles, ces réunions auront lieu à différents endroits, en particulier au siège de l'ONU, à New York. Le CSA devrait organiser des manifestations spéciales de niveau ministériel, selon qu'il conviendra. Les conclusions des réunions semestrielles seront consignées dans un rapport succinct et alimenteront le débat sur *L'État de la sécurité alimentaire dans le monde* lors de la session du CSA.
- La collaboration avec le Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS) sera renforcée et son Président ou son secrétariat sera invité à participer régulièrement aux réunions du CSA, et réciproquement le Président du CSA participera au Comité directeur de l'AMIS.
- En cas de déclenchement d'une crise alimentaire mondiale, cet axe de travail permettra au Comité de fournir une plateforme pour examiner les crises alimentaires nouvelles de manière coordonnée à l'échelle mondiale. Il fournira un espace aux membres du CSA et aux participants pour mettre en commun des données d'expérience, des mesures et des données pertinentes, ainsi que des renseignements sur les activités internationales menées pour résoudre les crises alimentaires.
- Une description concise des mesures que le CSA pourrait prendre en matière de lutte contre les crises nouvelles sera mise au point.
- Sous réserve de la disponibilité des ressources nécessaires, cet axe de travail pourrait prévoir la création d'une plateforme numérique recensant les bonnes pratiques et les données d'expérience, qui serait gérée par les organismes ayant leur siège à Rome et permettrait aux gouvernements et autres parties prenantes de fournir des exemples concrets de modalités de gouvernance novatrices en vue de rendre les systèmes alimentaires plus efficaces, plus résilients et plus inclusifs.
- Dans le cadre de cet axe de travail, une manifestation thématique mondiale sur les conflits et la sécurité alimentaire et la nutrition intitulée «Faire progresser l'assimilation du Cadre d'action du CSA pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées» sera organisée pour suivre les progrès accomplis au regard de l'utilisation et de l'application du Cadre d'action à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de son adoption.

## Fonction stratégique 2 – Politiques

---

*Élaborer des orientations mondiales d'application volontaire qui permettent d'améliorer la convergence et la cohérence des politiques afin d'assurer la sécurité alimentaire, d'améliorer la nutrition et de faciliter la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate*

---

### A.2.1 Réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition

*Domaine prioritaire: Amélioration de l'équité et de l'inclusion dans les systèmes agricoles et alimentaires*

#### Justification:

Les disparités persistantes entre les groupes vulnérables et les autres catégories sociales – qui reflètent les inégalités entre les pays et en leur sein – sont susceptibles de ralentir la croissance et de provoquer une instabilité politique et des flux migratoires ayant des conséquences néfastes sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Les inégalités criantes – notamment entre les zones rurales et les zones urbaines – dans l'accès aux services et aux actifs de base entraînent une hétérogénéité des processus de croissance économique et de transformation. Elles ont une incidence sur la possibilité qu'ont les ménages de surmonter la pauvreté rurale, l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

La relation entre inégalités, sécurité alimentaire et résultats nutritionnels apparaît de façon évidente. Les inégalités conditionnent les résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, mais elles peuvent aussi être créées par les systèmes alimentaires eux-mêmes. Une forte concentration de la production alimentaire et une forte concentration des entreprises dans les domaines du commerce, de la transformation et de la distribution des produits alimentaires ainsi que les déséquilibres dans la répartition des actifs agricoles et l'accès aux ressources naturelles et aux moyens financiers sont autant de phénomènes contribuant à perpétuer et renforcer les inégalités entre les différents acteurs des systèmes agricoles et alimentaires. Ces facteurs ont ensuite des répercussions sur la situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition d'une grande partie de la population, en particulier celle des groupes les plus vulnérables.

Ce cercle vicieux se poursuit à mesure que l'insécurité alimentaire et la malnutrition continuent de creuser les inégalités du fait des occasions manquées en matière de santé, d'éducation et d'emploi. Ainsi, la reconnaissance des causes des inégalités dans les systèmes alimentaires aide à comprendre comment les surmonter et, par voie de conséquence, à lutter contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Le Groupe d'experts de haut niveau a souligné qu'il importait d'adopter une approche fondée sur les systèmes alimentaires pour régler les problèmes de sécurité alimentaire et de nutrition, en mettant en avant les liens entre les chaînes d'approvisionnement, les environnements alimentaires, les comportements des consommateurs et les systèmes économiques, sociaux et institutionnels qui se rattachent à l'alimentation. Les incidences des inégalités sur les moteurs des systèmes alimentaires peuvent se répercuter dans tous les éléments de ces systèmes et, à terme, nuire aux résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

### Objectifs et résultats escomptés:

L'objectif de cet axe de travail thématique est la formulation d'un ensemble de recommandations de politique générale ciblées et orientées vers l'action en vue de renforcer les capacités des pays à reconnaître les facteurs des inégalités dans les systèmes agricoles et alimentaires afin d'y remédier et, par voie de conséquence, de lutter contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition. L'axe de travail thématique proposé contribuera à la concrétisation de la vision du CSA et de l'objectif général qui consiste à lutter contre les causes profondes de l'insécurité alimentaire, en mettant l'accent sur les personnes les plus touchées par la faim et la malnutrition et sur la nécessité de promouvoir la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.

Les activités cibleront les inégalités au sein des systèmes agricoles et alimentaires. Cet axe de travail permettra de fournir, sur la base d'un rapport du Groupe d'experts de haut niveau, une analyse des facteurs sous-tendant les inégalités socioéconomiques entre les acteurs des systèmes agricoles et alimentaires qui ont une incidence sur les résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Les inégalités entre les genres et la nécessité de créer des débouchés pour les jeunes seront prises en compte dans l'analyse, ce qui créera des points de complémentarité avec d'autres axes du Programme de travail pluriannuel, bien que le thème central soit différent.

### **A.2.2 Renforcement des systèmes alimentaires urbains et périurbains au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le contexte de l'urbanisation et de la transformation rurale**

*Domaine prioritaire: Amélioration de l'équité et de l'inclusion dans les systèmes agricoles et alimentaires*

#### Justification:

L'urbanisation croissante, conjuguée à la réaffectation des terres agricoles urbaines et périurbaines à des usages plus rentables, a progressivement mené à un «découplage géographique» des zones urbaines par rapport aux sources d'approvisionnement alimentaire, lequel présente des risques accrus pour la sécurité alimentaire et la nutrition. En l'absence de planification spécifique des systèmes alimentaires sur le continuum rural-urbain, la vente et la consommation d'aliments hautement transformés augmentent dans la plupart des centres urbains, tandis que le commerce local proposant des aliments sains et frais à des prix abordables est négligé, ce qui a des incidences négatives sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

L'agriculture urbaine et périurbaine est une option importante qui peut avoir des effets positifs sur la diversité alimentaire, la qualité des espaces urbains et l'action et l'autonomisation des communautés. Or, dans la plupart des villes, cette agriculture ne bénéficie que d'un faible soutien de l'État. Au contraire, la réglementation en vigueur dans les zones urbaines et la valeur marchande des terrains limitent les possibilités de production locale.

Près de 60 pour cent de la population mondiale vivant actuellement en zone urbaine, il est impératif de relever les défis de l'urbanisation en lien avec la transformation rurale pour «reconstruire en mieux» après la pandémie de covid-19, les effets du changement climatique et les conflits. L'actuelle crise alimentaire mondiale, qui comprend de multiples strates, met en lumière l'importance de la dimension territoriale des systèmes alimentaires et les possibilités qu'offre cette dernière, en matière de lutte contre la pauvreté et les inégalités, de renforcement de la résilience et de l'inclusion sociale et de promotion de moyens d'existence durables.



### Objectifs et résultats escomptés:

L'objectif de cet axe de travail est la formulation d'un ensemble de recommandations de politique générale ciblées et orientées vers l'action concernant le renforcement des systèmes alimentaires urbains et périurbains dans le contexte de l'urbanisation et de la transformation rurale, comme moyen essentiel pour concrétiser la vision du CSA, l'ODD 2 et une série d'autres ODD, notamment les ODD 1, 10 et 11.

Les recommandations de politique générale du CSA sur les systèmes alimentaires urbains et périurbains sont envisagées comme un document ciblé et axé sur l'action qui encouragera les politiques coordonnées aux fins de la sécurité alimentaire et d'une bonne nutrition dans les zones rurales, urbaines et périurbaines, compte tenu des besoins spécifiques liés aux divers contextes ruraux et urbains et des liens entre ces derniers.

Une manifestation ouverte intitulée «Adaptation de l'ODD 2 au contexte local: gouvernance à plusieurs niveaux» sera organisée avant le début des négociations du Groupe de travail à composition non limitée.

L'axe de travail tirera parti des conclusions et des recommandations contenues dans un rapport du Groupe d'experts à ce sujet.

### **A.2.3. Création de systèmes alimentaires résilients**

*Domaine prioritaire: Renforcement de la résilience des systèmes agricoles et alimentaires face aux chocs et aux stress*

#### Justification:

Les difficultés mondiales en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, telles que la pandémie de covid-19, les conflits, les phénomènes météorologiques extrêmes dus au changement climatique, les catastrophes naturelles, l'appauvrissement de la biodiversité et la dégradation des terres révèlent les points de vulnérabilité structurelle des systèmes agricoles et alimentaires. Ces chocs et stress peuvent perturber les chaînes de valeur alimentaire et, lorsqu'ils s'ajoutent à d'autres facteurs comme les crises financières ou économiques, peuvent créer des pénuries d'aliments sains et/ou rendre ces derniers inabordables. Il existe également, dans les systèmes actuels de distribution et de commercialisation des aliments, de profondes inégalités et des pratiques non viables.

Les faiblesses et les points de vulnérabilité des systèmes agricoles et alimentaires sont largement reconnus et des appels de plus en plus nombreux sont lancés pour améliorer le fonctionnement de ces systèmes afin qu'ils puissent relever les défis actuels et futurs, en cherchant à diversifier les sources d'intrants, la production, les marchés, les chaînes d'approvisionnement et les acteurs, et en soutenant la création de petites et moyennes entreprises, de coopératives, de consortiums et d'autres groupes pour maintenir la diversité des chaînes de valeur agricoles et alimentaires.

Compte tenu de la fréquence accrue des chocs subis par les systèmes agricoles et alimentaires ces dernières années et des risques croissants provenant de diverses sources, il est impératif d'étudier plus avant les moyens de rendre ces systèmes plus résilients, c'est-à-dire mieux à même de se rétablir, de s'adapter et de se transformer face aux chocs, mais aussi plus équitables et plus durables, afin qu'ils puissent contribuer à toutes les dimensions de la sécurité alimentaire.

La compréhension des différents types de vulnérabilité des systèmes agricoles et alimentaires et de leurs répercussions sur les différents acteurs qui y participent permettra au CSA d'offrir une occasion d'échanger et de contribuer à la convergence des mesures nécessaires au renforcement de la résilience des filières alimentaires locales, régionales et mondiales tout en tenant compte des critères liés à l'emploi inclusif et équitable, au rôle du commerce, à la durabilité environnementale, à l'accès à une alimentation saine et au respect des droits humains.

#### Objectifs et résultats escomptés:

L'objectif de cet axe de travail est la formulation d'un ensemble de recommandations de politique générale ciblées et orientées vers l'action concernant la création de systèmes alimentaires résilients, comme moyen essentiel pour concrétiser la vision du CSA, l'ODD 2 et une série d'autres ODD, notamment les ODD 8, 10, 12, 14 et 15, grâce à la contribution des systèmes agricoles et alimentaires aux moyens de subsistance et aux systèmes naturels.

L'axe de travail tirera parti des conclusions et des recommandations contenues dans un rapport du Groupe d'experts à ce sujet.

#### **A.2.4. Préservation, renforcement et promotion des systèmes alimentaires, systèmes de connaissances et pratiques traditionnelles des peuples autochtones au service de systèmes alimentaires durables**

*Domaine prioritaire: Amélioration de l'équité et de l'inclusion dans les systèmes agricoles et alimentaires*

##### Justification:

Les systèmes agricoles et alimentaires des peuples autochtones sont intimement liés à la nature et sont à même de garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle tout en restaurant les écosystèmes et en préservant la biodiversité. C'est ce qu'a affirmé le groupe scientifique du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, qui a été à l'origine de la création de la Coalition sur les systèmes alimentaires des peuples autochtones.

Les connaissances traditionnelles contribuent manifestement à l'amélioration de la durabilité des systèmes agricoles et alimentaires. Les Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial de la FAO (SIPAM) sont un bon exemple d'appui aux systèmes traditionnels et témoignent de la richesse que ceux-ci peuvent apporter sur les plans social, économique et environnemental. Depuis 2022, 62 systèmes dans 22 pays ont été reconnus comme des sites du patrimoine agricole au titre des SIPAM. Ces systèmes représentent des paysages naturels et pratiques agricoles variés qui créent des moyens de subsistance durables et assurent la sécurité alimentaire dans des zones rurales tout en associant de manière particulière la biodiversité, des écosystèmes résilients, les traditions et les innovations des agriculteurs.

Dans sa note de 2022 sur les questions cruciales, nouvelles ou persistantes intéressant la sécurité alimentaire et la nutrition, le Groupe d'experts de haut niveau déclare que les systèmes de connaissances traditionnelles des peuples autochtones sont de plus en plus appréciés pour leur force méthodologique, substantielle et contextuelle, et qu'ils répondent aux défis des systèmes alimentaires contemporains grâce à une compréhension des mécanismes socioécologiques et des interactions qui s'opèrent dans les environnements de production alimentaire. Par ailleurs, il est très avantageux de reconnaître le lien entre les pratiques modernes et scientifiques et les systèmes de connaissances traditionnelles, et de l'encourager.

Malgré leur caractère essentiel, les systèmes alimentaires et les systèmes de connaissances des peuples autochtones et leurs pratiques et connaissances traditionnelles sont sous-estimés et risquent plus que jamais de disparaître. L'une des principales difficultés rencontrées est que les systèmes alimentaires et les systèmes de connaissances des peuples autochtones, ainsi que leurs pratiques et connaissances traditionnelles, sont mal compris ou méconnus, ce qui se traduit souvent par le fait que les outils de politique générale sont incomplets ou inadaptés. Il est donc essentiel de créer une volonté politique en vue d'améliorer activement la participation des peuples autochtones à l'élaboration des politiques.

Cet axe de travail thématique bénéficiera de l'avantage comparatif dont jouit le CSA en tant que plateforme intergouvernementale inclusive qui facilite la coordination et la convergence des politiques au niveau mondial et qui permettra de réunir des responsables politiques, des communautés internationales de scientifiques, des organismes des Nations Unies et des peuples autochtones.

#### Objectifs et résultats escomptés:

L'objectif de cet axe de travail est la formulation d'un ensemble de recommandations de politique générale ciblées et orientées vers l'action concernant la préservation, le renforcement et la promotion des systèmes alimentaires, systèmes de connaissances et pratiques traditionnelles des peuples autochtones au service de systèmes alimentaires durables qui contribuent à la sécurité alimentaire et à une bonne nutrition, comme moyen essentiel pour concrétiser la vision du CSA, l'ODD 2 et une série d'autres ODD, notamment les ODD 1, 10, 12, 13 et 15.

L'axe de travail tirera parti des conclusions et des recommandations contenues dans un rapport du Groupe d'experts à ce sujet.

### **A.2.5 La durabilité de la pêche et de l'aquaculture au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition**

*Domaine prioritaire: Promotion de mesures relatives aux systèmes agricoles et alimentaires qui protègent la planète*

#### Justification:

En 2014, le CSA et le HLPE-FSN ont reconnu la grande importance que revêtaient le poisson et les autres aliments aquatiques pour l'alimentation dans certaines régions où la dépendance à l'égard du poisson et la vulnérabilité face aux effets du changement climatique étaient particulièrement élevées.

Dans son rapport, le Groupe d'experts de haut niveau est arrivé à la conclusion que «le poisson [méritait] une place centrale dans les stratégies en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition». Dans les recommandations qui en ont découlé, le CSA a souligné qu'il fallait intégrer les aliments aquatiques dans les politiques intersectorielles nationales menées en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition et les incorporer dans les interventions et programmes nutritionnels nationaux destinés à remédier aux carences en micronutriments, en particulier chez les enfants et les femmes.

Depuis que le rapport a été rédigé, d'autres informations ont été produites sur la composition nutritionnelle des espèces capturées ou élevées aux fins de la consommation humaine dans le monde. Par ailleurs, de nouvelles données sur les captures et de nouveaux modèles concernant la gestion des pêches et le changement climatique sont désormais disponibles.

Dans le cadre de cet axe de travail, on exploitera les bases de données des organismes ayant leur siège à Rome, on s'appuiera sur les compétences transversales du CSA dans le domaine de la nutrition et de la santé ainsi que sur son expertise intersectorielle et on visera à regrouper diverses sources de connaissances sur le sujet, notamment des sources de connaissances traditionnelles et autochtones afin de protéger et de nourrir les personnes les plus à risque. Une grande partie des lacunes en matière de données et de modélisation peuvent désormais être comblées, et le CSA et le Groupe d'experts de haut niveau peuvent également s'appuyer sur les ressources supplémentaires offertes par le Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et les coalitions du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires qui y sont affiliées (comme la coalition pour les aliments aquatiques, la Coalition pour l'action en faveur d'une alimentation saine grâce à des systèmes alimentaires durables et la coalition pour les repas scolaires). Toujours dans le cadre de cet axe de travail, on accordera une attention particulière au rôle essentiel de la pêche artisanale dans la sécurité alimentaire et la nutrition, en s'appuyant sur les Directives volontaires de la FAO visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale.

#### Objectifs et résultats escomptés:

L'objectif de cet axe de travail thématique consiste à actualiser les recommandations de politique générale sur la pêche durable et l'aquaculture au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, en évitant dans tous les cas les doublons avec les Directives volontaires de la FAO visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale.

Cet axe de travail s'appuiera sur les recommandations de politique générale du CSA adoptées en 2014 et sur les données factuelles fournies par le HLPE-FSN, qui actualisera son rapport à ce sujet. La version actualisée du rapport établi en 2014 servira de guide pour recenser les sources de données et les modèles nécessaires pour évaluer pleinement ce que les produits alimentaires aquatiques peuvent apporter à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans le contexte du changement climatique, et pour promouvoir des stratégies de transformation des systèmes alimentaires prenant en compte les produits alimentaires aquatiques.

Le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition peut réfléchir à la manière dont ses recommandations de 2014 quant à l'examen et à l'intégration de la question des produits alimentaires aquatiques peuvent désormais être mises en œuvre d'une façon qui n'était pas envisageable alors, et formuler des recommandations pour les politiques et programmes à venir.

Cet axe de travail sur les politiques devrait contribuer à différents objectifs de développement durable, notamment l'ODD 14 sur la vie aquatique et l'ODD 2 sur la sécurité alimentaire.

## Fonction stratégique 3 – Assimilation

---

*Encourager l'assimilation, le suivi et l'examen des produits du CSA et favoriser la mutualisation des données d'expérience et des pratiques optimales concernant l'utilisation et l'application de ces produits, à tous les niveaux*

### A.3.1 Débat approfondi sur le renforcement des mesures visant à améliorer la connaissance, l'appropriation, l'utilisation et l'utilité des produits du CSA relatifs aux politiques à tous les niveaux

*Domaine prioritaire: Renforcement des moyens de mise en œuvre et de la collaboration en matière de sécurité alimentaire et de nutrition*

#### Justification:

En adoptant une approche multipartite, inclusive et fondée sur des données factuelles, le CSA élabore et adopte des recommandations et des orientations de politique générale sur tout un éventail de questions en rapport avec la sécurité alimentaire et la nutrition. Afin de renforcer leurs effets, il est essentiel d'améliorer la visibilité et l'utilisation des instruments de politique générale du CSA aux échelles locale, nationale et régionale.

Lors de sa session de 2018, le CSA a indiqué que c'était «aux États membres qu'il [incombait] en premier lieu de promouvoir le CSA et d'encourager l'utilisation et l'application de ses produits et recommandations relatifs aux politiques à tous les niveaux, en collaboration avec les organismes ayant leur siège à Rome, d'autres organisations pertinentes du système des Nations Unies, le MSC, le Mécanisme du secteur privé, le GCIAR, des institutions philanthropiques, des institutions financières et les autres acteurs concernés. Afin d'accroître les liens entre le CSA et les niveaux régional et national, les États membres sont encouragés, à leur discrétion, à constituer ou à renforcer, avec la participation active des services centraux et des réseaux décentralisés des organismes ayant leur siège à Rome, et lorsque cela est réalisable et adapté, des mécanismes nationaux multidisciplinaires (réseaux ayant trait à la sécurité alimentaire, alliances nationales, plateformes nationales du CSA, par exemple), à susciter leur intérêt pour le CSA et à favoriser leur contribution au Comité. Les organismes ayant leur siège à Rome, les autres organisations du système des Nations Unies et les autres parties prenantes ont un rôle à jouer pour ce qui est d'intégrer systématiquement les produits et recommandations du CSA dans leurs propres travaux et de faciliter l'utilisation et l'application de ceux-ci à tous les niveaux».

Il existe un large consensus quant à la nécessité de renforcer les effets des délibérations et des produits relatifs aux politiques du CSA en adoptant des mesures novatrices visant à améliorer la connaissance, l'appropriation et l'utilisation des produits du CSA relatifs aux politiques.

#### Objectifs et résultats escomptés:

Cet axe de travail a pour objectif de faciliter un débat approfondi sur le renforcement des mesures prises par les parties prenantes du CSA pour accroître l'impact de celui-ci de manière à améliorer la diffusion, l'appropriation, l'utilisation et l'utilité de tous les accords du CSA relatifs aux politiques, afin de

sensibiliser davantage au sujet, de rendre les politiques plus cohérentes et de renforcer la coordination à tous les niveaux.

- Un processus inclusif et participatif sera mis en place pour les parties prenantes du CSA, en vue de faire participer autant que possible les capitales, le siège et les acteurs sur le terrain, selon qu'il conviendra. Cela permettra d'élaborer un plan d'action qui sera présenté pour adoption à la session du CSA. Dans ce plan d'action, on recensera les domaines de travail devant être améliorés, on recommandera des mesures de suivi adaptées et on présentera les rôles et responsabilités des différents acteurs.
- Une fois le plan d'action approuvé, un processus de suivi sera prévu pour mettre en œuvre les recommandations qui y figurent.

### A.3.2 Manifestations thématiques mondiales

Les thèmes suivants (concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate, conflits ou crises prolongées, investissement dans l'agriculture familiale) ont été considérés comme importants pour l'organisation de manifestations thématiques mondiales visant à faire progresser le débat mondial sur ces questions clés et à suivre les progrès accomplis dans le cadre de l'adoption de certains accords du CSA relatifs aux politiques compte tenu de l'évolution de la situation mondiale. À cette fin, il sera peut-être nécessaire d'actualiser le [Cadre de référence pour la mise en commun des expériences et des bonnes pratiques relatives à l'application des décisions et recommandations du CSA au travers de manifestations nationales, régionales et mondiales, y compris projet de décision](#), adopté en 2016 à la 43<sup>e</sup> session du CSA, au titre de l'axe de travail 3.1 mentionné ci-dessus. «Débat approfondi sur le renforcement des mesures visant à améliorer la connaissance, l'appropriation, l'utilisation et l'utilité des produits du CSA relatifs aux politiques à tous les niveaux».

La justification de chacune des manifestations thématiques mondiales prévues dans le cadre de ce Programme de travail quadriennal figure au titre de la fonction stratégique 1 de l'axe de travail correspondant ainsi que dans la section à évolution continue. Ces manifestations devraient se dérouler comme suit:

- Organisation d'une manifestation thématique mondiale sur la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale lors de la 52<sup>e</sup> session du CSA, qui se tiendra en 2024, en vue de suivre les progrès accomplis au regard de l'utilisation et de l'application des Directives du CSA à ce sujet, à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de leur adoption;
- Organisation d'une manifestation thématique mondiale sur les conflits et la sécurité alimentaire et la nutrition intitulée «Faire progresser l'assimilation du Cadre d'action du CSA pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées» au cours de la 53<sup>e</sup> session du CSA, qui se tiendra en 2025, en vue de suivre les progrès accomplis au regard de l'utilisation et de l'application du Cadre d'action du CSA dans ce domaine, à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de son adoption;
- Organisation d'une manifestation thématique mondiale sur l'autonomisation des agriculteurs familiaux, en 2026, en vue de contribuer aux objectifs de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028) et de suivre les progrès accomplis au regard de l'utilisation et de l'application d'un certain nombre de recommandations de politique générale du CSA, comme: Établir un lien entre les petits exploitants et les marchés

(2016), Investir dans la petite agriculture en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition (2013), Comment accroître la sécurité alimentaire et les investissements agricoles favorables aux petits exploitants (2011) ou encore Promouvoir la participation et l'emploi des jeunes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires (2022).

### A.3.3. Forum sur l'assimilation des Directives volontaires sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition

À la suite de l'adoption des Directives volontaires du CSA sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition, le forum vise à donner l'occasion aux membres du CSA d'examiner la mise en œuvre des Directives volontaires et de recueillir des engagements politiques de la part de gouvernements, de donateurs, de la société civile, du secteur privé et du système des Nations Unies.

## B. ACTIVITÉS D'APPUI

### B.1. Communication, diffusion et mobilisation de ressources

La responsabilité de communiquer au sujet des travaux du CSA incombe au premier chef à tous les membres du CSA et aux autres parties prenantes. Les organismes ayant leur siège à Rome, grâce à leurs réseaux mondiaux, jouent un rôle clé en matière de diffusion, à l'instar des autres membres du Groupe consultatif. Toutes les parties prenantes du CSA sont encouragées à faire mieux connaître le CSA ainsi que ses orientations et ses recommandations sur les politiques auprès de leurs groupes, réseaux et régions, et à recueillir les observations de ceux-ci au sujet de l'utilisation qui est faite de ces outils. Ainsi, la responsabilité de communiquer sur le CSA et de le faire mieux connaître, en particulier aux niveaux régional et national, est partagée.

Le Président du CSA a un rôle primordial à jouer dans la mise en relation du CSA avec d'autres enceintes multilatérales pertinentes. Sa mission est de représenter le CSA et de promouvoir ses modèles inclusifs et les décisions prises dans les instances politiques appropriées. Le Président prône également l'examen des produits du CSA relatifs aux politiques par les décideurs et les responsables politiques, et collabore avec les pays membres, les organismes ayant leur siège à Rome et d'autres parties prenantes pour trouver des moyens de faire connaître et de diffuser les résultats des travaux menés par le Comité.

Le rôle du secrétariat du CSA est de faciliter les activités de communication de toutes les parties prenantes et les efforts de communication du Président du CSA, en fonction des ressources disponibles. Le secrétariat dispose des compétences et des capacités suffisantes pour aider les membres et le Président du CSA dans le domaine de la communication stratégique.

La session annuelle du CSA se tient habituellement à la FAO en octobre; elle constitue la principale occasion de communiquer avec les membres, les participants et les observateurs du CSA et de les entendre s'exprimer et ne se limite pas aux parties prenantes qui traitent quotidiennement avec le Comité. Le CSA dispose d'un fort pouvoir mobilisateur et sa session est considérée par beaucoup comme la manifestation la plus importante du calendrier relatif à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Les médias sont invités à couvrir la session du CSA, notamment des médias spécialisés, en fonction des thèmes inscrits à l'ordre du jour. Les manifestations parallèles qui se déroulent pendant la session sont

un point d'attraction essentiel tant pour les organisateurs que pour les participants. Compte tenu du taux de participation élevé aux manifestations parallèles, la semaine de session du CSA est perçue comme une occasion importante de se constituer ou d'entretenir un réseau au sein de la communauté de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Plusieurs voies de communication sont utilisées, notamment le site web public, les réseaux sociaux et une liste de diffusion d'environ 6 000 abonnés.

## B.2. Création de liens avec d'autres processus et institutions mondiaux pertinents

Le CSA s'emploiera à renforcer sa présence et ses échanges (dans les deux sens) avec, notamment, l'Assemblée générale des Nations Unies et le Conseil économique et social de l'ONU, la Conférence de la FAO, le Forum politique de haut niveau et les forums régionaux sur le développement durable, la Conférence des Parties aux conventions de Rio, l'Assemblée mondiale de la Santé, l'OMC, l'Assemblée pour l'environnement et l'Assemblée d'ONU-Habitat, et avec le processus du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires.

Sous réserve de l'accord des partenaires concernés et de la disponibilité des ressources nécessaires, les activités suivantes seront menées:

- Des séances thématiques sur les accords du CSA relatifs aux politiques lors des sessions des conférences régionales de la FAO, notamment dans le cadre de manifestations prévues en marge de celles-ci, selon qu'il conviendra.
- Une réunion d'information annuelle à l'intention de l'Assemblée générale au sujet des accords du CSA relatifs aux politiques et des résultats de la session, selon des modalités adaptées à arrêter avec le Président de l'Assemblée générale, probablement au même moment que les négociations de la Deuxième Commission.
- Au moins une réunion du Groupe d'amis pour la sécurité alimentaire et la nutrition à New York, probablement au même moment que la session de compte rendu du CSA au Conseil économique et social lors du débat consacré à la gestion.
- La participation régulière du Pôle de coordination sur les systèmes alimentaires à certaines réunions du CSA et la prise en compte régulière des progrès des feuilles de route nationales et des coalitions en matière de sécurité alimentaire et de nutrition dans le cadre du CSA, en partenariat avec le Pôle de coordination.
- Des manifestations spéciales de haut niveau, des manifestations intersessions ou des manifestations parallèles sur certaines questions touchant à la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel et à la sécurité alimentaire et à la nutrition, organisées conjointement avec les institutions et organismes intéressés, selon qu'il conviendra.
- Des ateliers régionaux en partenariat avec les commissions régionales des Nations Unies sur la sécurité alimentaire et la nutrition, les accords du CSA relatifs aux politiques et les résultats de la session, selon qu'il conviendra.
- D'autres activités de communication menées par le Président ou des membres du Bureau désignés à cet effet, selon qu'il conviendra.

## B.3. Mobilisation du CSA au service du Programme de développement durable à l'horizon 2030

Le Programme 2030, adopté en septembre 2015, invite les pays à réorienter leur approche du développement et leur fournit un cadre de référence pour concrétiser leur engagement qui consiste à ne laisser personne de côté, et notamment à éliminer la faim et la malnutrition.



Cet instrument reconnaît explicitement le rôle important et le caractère inclusif du CSA pour ce qui est de faire progresser la sécurité alimentaire et la nutrition. De ce fait, le CSA contribue régulièrement au suivi et à l'examen mondiaux menés par le Forum politique de haut niveau pour le développement durable en communiquant les résultats de ses délibérations et de ses accords de politique générale, compte tenu des ODD faisant l'objet d'un examen approfondi et des modalités d'établissement de rapports proposées par le secrétariat du Forum.

- Sous réserve de la disponibilité des ressources nécessaires, une manifestation parallèle sera organisée régulièrement en partenariat avec les entités des Nations Unies au Forum politique de haut niveau.
- Le processus de définition du programme de développement qui doit succéder au Programme 2030 devrait commencer en 2027. Le CSA arrêtera les modalités de participation à ce processus à sa session de 2027.

#### B.4. Programme de travail pluriannuel du CSA

Tel qu'indiqué à l'annexe B du document intitulé *Évaluation du CSA: mise en œuvre de la suite donnée à l'évaluation (avec projet de décision)*, à la suite de l'adoption du Programme de travail pluriannuel, «la section à évolution continue du Programme de travail pluriannuel sera actualisée chaque année par le Bureau, en concertation avec le Groupe consultatif, et présentée en session plénière pour examen et adoption. Ces mises à jour doivent refléter les décisions prises en session plénière, proposer d'éventuels ajustements et faire le point sur la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel. Elles tiendront compte des répercussions en matière de ressources et de charge de travail».

Dans le cadre du Programme de travail, il est également prévu de mener un examen à mi-parcours en 2025 afin d'évaluer les éléments restants du Programme et de compléter la mise à jour annuelle de la section à évolution continue. Puis, après les débats en session sur les questions cruciales et d'apparition récente dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition en 2026, le Bureau et le Groupe consultatif se pencheront, pendant la période intersessions 2026-2027, sur l'élaboration du Programme de travail pluriannuel 2028-2031.

## II. ACTIVITÉS ET COÛTS ESTIMATIFS<sup>5</sup> (section à évolution continue<sup>6</sup>)

### A. Axes de travail thématiques

#### A.1.1: Concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale: mesures à l'horizon 2030

##### Processus:

Après la tenue d'une manifestation spéciale sur la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate lors de la 51<sup>e</sup> session du CSA, un forum intersessions de haut niveau intitulé «Lutter contre le changement climatique, l'appauvrissement de la biodiversité et la dégradation des terres en respectant le droit à l'alimentation» sera organisé en 2025 par le secrétariat du CSA, avec l'aide d'une équipe technique spéciale.

Le forum devrait être organisé conjointement avec les présidents des conférences des Parties et les secrétariats des conventions et se tenir dans le cadre de la Conférence des Parties aux conventions de Rio<sup>7</sup>. Le HLPE-FSN fournira des renseignements sur le forum intersessions de haut niveau au moyen d'une note d'information concise.

Une manifestation thématique mondiale intitulée «Faire progresser l'assimilation des Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale» sera organisée par le secrétariat du CSA, avec l'aide d'une équipe technique spéciale, en 2024.

##### Ressources extrabudgétaires supplémentaires:

Poste	Coût estimatif (en USD)
Coûts liés à l'organisation d'un forum de haut niveau: rédaction des documents de travail, traduction, déplacement des intervenants, interprétation, supports de communication et de diffusion	100 000

<sup>5</sup> Les chiffres fournis dans la présente section s'ajoutent aux coûts liés à l'organisation des sessions du CSA et au personnel de base du secrétariat du CSA. Le budget de base du CSA est financé par le Programme ordinaire de la FAO, le FIDA et le PAM selon des accords convenus verbalement. Comme indiqué dans le rapport de consultation convenu pour la suite à donner à l'évaluation du CSA (CFS 2017/44/12/Rev.1), «[l]e CSA dépend de la contribution des trois organisations ayant leur siège à Rome (FAO, FIDA et PAM). Ceux-ci versent 4,05 millions par exercice biennal, en espèces ou en nature, au budget de base du Comité, qui couvre les dépenses relatives aux séances plénières et au secrétariat».

<sup>6</sup> Conformément aux dispositions de l'annexe B du document intitulé *Évaluation du CSA: mise en œuvre de la suite donnée à l'évaluation* (CFS 2018/45/3), qui porte sur la nouvelle structure et le processus d'élaboration du Programme de travail pluriannuel, adoptés par le CSA à sa 45<sup>e</sup> session: «La section à évolution continue du Programme de travail pluriannuel sera actualisée chaque année par le Bureau, en concertation avec le Groupe consultatif, et présentée en session plénière pour examen et adoption. Ces mises à jour doivent refléter les décisions prises en session plénière, proposer d'éventuels ajustements et faire le point sur la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel. Elles tiendront compte des répercussions en matière de ressources et de charge de travail.»

<sup>7</sup> Sous réserve de l'accord des partenaires concernés et de la disponibilité des ressources nécessaires.

Coûts liés à l'organisation d'une manifestation thématique mondiale sur le droit à une alimentation adéquate – Faire progresser l'assimilation des Directives sur le droit à l'alimentation: rédaction des documents de travail, traduction, déplacement des intervenants, supports de communication et de diffusion	50 000
<b>Total (en USD)</b>	<b>150 000</b>

### A.1.2. Le rôle et les droits des travailleurs des systèmes agricoles et alimentaires

#### Processus:

Un débat en séance plénière sur le travail décent dans les systèmes agricoles et alimentaires se tiendra à la 52<sup>e</sup> session du Comité, en octobre 2024.

#### Ressources extrabudgétaires supplémentaires:

Poste	Coût estimatif (en USD)
Coûts liés à l'organisation d'une séance lors de la 52 <sup>e</sup> session du CSA (planification de la manifestation, déplacement des intervenants, interprétation et traduction des documents de travail, supports de communication et de diffusion)	50 000
<b>Total (en USD)</b>	<b>50 000</b>

### A.1.3. Renforcement des investissements et financements responsables au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition

#### Processus:

Un forum de haut niveau intitulé «Renforcement des investissements et financements responsables au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition» sera organisé par le secrétariat du CSA avec l'aide d'une équipe technique spéciale lors de la 53<sup>e</sup> session du Comité, en 2025. Le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition fournira des renseignements sur le forum de haut niveau au moyen d'une note d'information concise.

Par ailleurs, une manifestation du CSA sera organisée en marge de la Conférence internationale sur le financement du développement (Addis-Abeba +10)<sup>8</sup>.

Une manifestation thématique mondiale intitulée «Donner les moyens aux agriculteurs familiaux de renforcer les systèmes alimentaires durables, d'assurer la sécurité alimentaire et d'améliorer la nutrition» sera également organisée en 2026 par le secrétariat du CSA, avec l'aide d'une équipe technique spéciale.

<sup>8</sup> Sous réserve de l'accord des partenaires concernés et de la disponibilité des ressources nécessaires.

Ressources extrabudgétaires supplémentaires:

Poste	Coût estimatif (en USD)
Coûts liés à l'organisation d'un forum de haut niveau: planification de la manifestation, rédaction des documents de travail, traduction, déplacement des intervenants, interprétation, supports de communication et de diffusion	100 000
Coûts liés à l'organisation d'une manifestation thématique mondiale intitulée «Donner les moyens aux agriculteurs familiaux de renforcer les systèmes alimentaires durables, d'assurer la sécurité alimentaire et d'améliorer la nutrition»: planification de la manifestation, rédaction des documents de travail, déplacement des intervenants, supports de communication et de diffusion	50 000
<b>Total (en USD)</b>	<b>150 000</b>

**A.1.4. Gouvernance collaborative en vue d'une action concertée pour faire face aux nouvelles crises alimentaires mondiales et transformer de manière durable les systèmes agricoles et alimentaires**

Processus:

Le secrétariat du CSA, avec l'aide d'une équipe technique spéciale, organisera des débats semestriels qui se tiendront juste après les réunions du Bureau et du Groupe consultatif pour faire le bilan de l'évolution de la situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, mettre en commun des données d'expérience et des renseignements sur les initiatives existantes et définir des mesures essentielles pour améliorer la coordination des politiques et la gouvernance collaborative, en accordant une attention particulière aux pays et aux groupes les plus touchés. Cet axe de travail s'appuiera sur les contributions et les informations actualisées fournies par les représentants des systèmes de suivi de la sécurité alimentaire et d'alerte rapide, ainsi que par le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition. La collaboration avec le Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS) sera également renforcée et son Président ou son secrétariat sera invité à participer à ces réunions. Les conclusions des réunions semestrielles seront consignées dans un rapport succinct et alimenteront le débat sur *L'État de la sécurité alimentaire dans le monde* lors de la session du CSA.

Sous réserve de la disponibilité des ressources nécessaires, les réunions auront lieu à différents endroits afin de faciliter la participation des parties prenantes régionales et nationales concernées.

En cas de déclenchement d'une crise alimentaire mondiale, et comme proposé par le Président, le Bureau et le Groupe consultatif mettront en place une équipe spéciale de suivi et de coordination, qui sera chargée de coordonner les débats de fond sur l'état et l'évolution de la crise et de promouvoir la cohérence entre les mesures mondiales, régionales et nationales de lutte contre celle-ci. Le CSA devrait organiser des manifestations spéciales ministérielles de haut niveau à cette fin.

Par ailleurs, une manifestation thématique mondiale sur les conflits et la sécurité alimentaire et la nutrition intitulée «Faire progresser l'assimilation du Cadre d'action du CSA pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées» sera organisée en 2025 par le secrétariat du CSA, avec l'aide d'une équipe technique spéciale.

Ressources extrabudgétaires supplémentaires:

Poste	Coût estimatif (en USD)
Coûts liés à l'organisation de réunions intersessions semestrielles en 2024, 2025, 2026 et 2027: planification des manifestations, rédaction des documents de travail, supports de communication et de diffusion, rédaction de comptes rendus annuels	240 000
Coûts liés à l'organisation d'une manifestation thématique mondiale sur les conflits et la sécurité alimentaire et la nutrition – Faire progresser l'assimilation du Cadre d'action du CSA pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées: rédaction des documents de travail, planification de la manifestation, déplacement des intervenants, supports de communication et de diffusion	50 000
<b>Total (en USD)</b>	<b>290 000<sup>9</sup></b>

**A.2.1: Réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition**

Processus:

À la suite de la publication du rapport du Groupe d'experts de haut niveau, en juin 2023, de la désignation d'un rapporteur parmi les membres du CSA et d'un débat en séance plénière à sa 51<sup>e</sup> session, le CSA mènera un processus de convergence des politiques, qui aboutira à l'élaboration de recommandations sur les politiques qui lui seront présentées pour adoption à sa 52<sup>e</sup> session, en octobre 2024.

Ressources extrabudgétaires supplémentaires:

Poste	Coût estimatif (en USD)
Coûts associés au processus de négociation: rédaction des documents de travail, interprétation des réunions et traduction des documents, supports de communication et de diffusion	250 000
<b>Total (en USD)</b>	<b>250 000</b>

**A.2.2 Renforcement des systèmes alimentaires urbains et périurbains au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le contexte de l'urbanisation et de la transformation rurale**

Processus:

À la suite de la publication du rapport du Groupe d'experts de haut niveau, en juin 2024, de la désignation d'un rapporteur parmi les membres du CSA et d'un débat en séance plénière à sa 52<sup>e</sup> session, le CSA mènera un processus de convergence des politiques, qui aboutira à l'élaboration de

---

<sup>9</sup> En cas de déclenchement d'une crise alimentaire mondiale, les coûts liés à l'organisation d'une manifestation spéciale de haut niveau (planification de la manifestation, rédaction des documents de travail, déplacement des intervenants, supports de communication et de diffusion) s'élèveraient à environ 100 000 USD.

recommandations sur les politiques qui lui seront présentées pour adoption à sa 53<sup>e</sup> session, en octobre 2025. La publication de l'avant-projet sera précédée d'une séance thématique inclusive intitulée «Adaptation de l'ODD 2 au contexte local: gouvernance à plusieurs niveaux».

Ressources extrabudgétaires supplémentaires:

Poste	Coût estimatif (en USD)
Coûts associés au processus de négociation: rédaction des documents de travail, interprétation des réunions et traduction des documents, supports de communication et de diffusion	250 000
<b>Total (en USD)</b>	<b>250 000</b>

### A.2.3. Création de systèmes alimentaires résilients

Processus:

À la suite de l'établissement et de la publication du rapport du Groupe d'experts de haut niveau en 2025, de la désignation d'un rapporteur parmi les membres du CSA et d'un débat en séance plénière à sa 53<sup>e</sup> session, le CSA mènera un processus de convergence des politiques, qui aboutira à l'élaboration de recommandations sur les politiques qui lui seront présentées pour adoption à sa 54<sup>e</sup> session, en octobre 2026.

Compte tenu du rôle essentiel que le bon fonctionnement des marchés et du commerce jouent dans la résilience des systèmes alimentaires et la lutte contre les crises, une manifestation spéciale sur le rôle du commerce sera organisée conjointement avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC)<sup>10</sup>.

Ressources extrabudgétaires supplémentaires:

Poste	Coût estimatif (en USD)
Coûts associés au processus de négociation: rédaction des documents de travail, interprétation des réunions et traduction des documents, supports de communication et de diffusion	250 000
<b>Total (en USD)</b>	<b>250 000</b>

### A.2.4: Préservation, renforcement et promotion des systèmes alimentaires, systèmes de connaissances et pratiques traditionnelles des peuples autochtones au service de systèmes alimentaires durables

Processus:

À la suite de l'établissement et de la publication du rapport du Groupe d'experts de haut niveau en 2026, de la désignation d'un rapporteur parmi les membres du CSA et d'un débat en séance plénière à sa 54<sup>e</sup> session, le CSA mènera un processus de convergence des politiques, qui aboutira à l'élaboration

<sup>10</sup> Sous réserve d'un accord avec l'OMC.

de recommandations sur les politiques qui lui seront présentées pour adoption à sa 55<sup>e</sup> session, en octobre 2027.

Ressources extrabudgétaires supplémentaires:

Poste	Coût estimatif (en USD)
Coûts associés au processus de négociation: rédaction des documents de travail, interprétation des réunions et traduction des documents, supports de communication et de diffusion	250 000
<b>Total (en USD)</b>	<b>250 000</b>

**A.2.5: La durabilité de la pêche et de l'aquaculture au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition**

Processus:

À la suite de l'établissement et de la publication du rapport du Groupe d'experts de haut niveau en 2027, de la désignation d'un rapporteur parmi les membres du CSA et d'un débat en séance plénière à sa 55<sup>e</sup> session, le CSA mènera un processus de convergence des politiques, qui aboutira à l'élaboration de recommandations sur les politiques qui lui seront présentées pour adoption à sa 56<sup>e</sup> session, en octobre 2028.

Ressources extrabudgétaires supplémentaires:

Poste	Coût estimatif (en USD)
Coûts associés au processus de négociation: rédaction des documents de travail, interprétation des réunions et traduction des documents, supports de communication et de diffusion	250 000
<b>Total (en USD)</b>	<b>250 000</b>

**A.3.1: Débat approfondi sur le renforcement des mesures visant à améliorer la connaissance, l'appropriation, l'utilisation et l'utilité des produits du CSA relatifs aux politiques à tous les niveaux**

Processus:

À la suite de la désignation d'un rapporteur parmi les membres du CSA, le Bureau et son Groupe consultatif définiront un plan de travail et un calendrier pour le débat approfondi qui se tiendra entre les sessions de 2023 et de 2024. Un groupe de travail à composition non limitée, ouvert à tous les membres du CSA et participants intéressés, sera créé pour examiner et élaborer le plan d'action qui sera présenté pour examen à la 52<sup>e</sup> session du Comité. Les activités définies dans le plan d'action qui devrait être adopté à la 52<sup>e</sup> session du CSA seront ajoutées lors des mises à jour régulières du Programme de travail pluriannuel du Comité.

#### Ressources extrabudgétaires supplémentaires:

Poste	Coût estimatif (en USD)
Coûts liés aux activités du groupe de travail à composition non limitée en 2023-2024: rédaction des documents de travail et du projet de plan d'action	50 000
Activités de suivi 2024-2027	À déterminer, en fonction du plan d'action
<b>Total (en USD)</b>	<b>50 000</b>

### **A.3.3. Forum sur l'assimilation des Directives volontaires sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition**

Le forum sur l'assimilation des Directives volontaires sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition se tiendra lors de la 52<sup>e</sup> session du CSA, en 2024.

Poste	Coût estimatif (en USD)
Coûts liés à l'organisation du forum: planification de la session, déplacement des intervenants, supports de communication et de diffusion	30 000
<b>Total (en USD)</b>	<b>30 000</b>

## **B. Activités d'appui**

### **B.1. Communication, diffusion et mobilisation de ressources**

#### Processus:

À la suite de l'adoption du Programme de travail pluriannuel 2024-2027, de la tenue du débat approfondi sur l'amélioration de la connaissance et de l'utilisation des produits du CSA relatifs aux politiques et de l'élaboration du plan d'action y afférent, la [Stratégie de communication 2020-2023](#) sera actualisée. La [Stratégie de mobilisation de ressources du CSA](#) sera également mise à jour en conséquence.

Les ressources extrabudgétaires supplémentaires relatives à la communication et à la diffusion sont indiquées pour chaque axe de travail thématique et activité d'appui. Des mises à jour seront définies et examinées en 2024-2025 dans le cadre de l'actualisation annuelle de la section à évolution continue du Programme de travail pluriannuel.



## B.2. Création de liens avec d'autres processus et institutions mondiaux pertinents

### Processus:

Le secrétariat, le Président et les membres du CSA ainsi que les participants s'emploieront à renforcer la présence du Comité et ses échanges avec les processus, initiatives et institutions mondiaux pertinents afin de repérer les domaines de collaboration possibles et de maximiser les synergies.

Les ressources extrabudgétaires supplémentaires seront fixées chaque année au moment de la définition précise des activités. Les activités préliminaires et les coûts estimatifs y afférents figurent dans le tableau ci-dessous:

<b>Poste</b>	<b>Coût estimatif (en USD)</b>
Coûts liés à l'organisation de séances thématiques sur les accords de politique générale du CSA lors des sessions des conférences régionales de la FAO (en 2024 et 2026), notamment dans le cadre de manifestations prévues en marge de celles-ci: planification des manifestations, déplacements, supports de communication et de diffusion	100 000
Coûts liés à l'organisation de réunions d'information annuelles à l'intention de l'Assemblée générale au sujet des accords de politique générale du CSA et des résultats de la session en 2024, 2025, 2026 et 2027: déplacements, supports de communication et de diffusion	40 000
Coûts liés à l'organisation de manifestations spéciales de haut niveau ou de manifestations intersessions sur certaines questions touchant à la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel, en collaboration avec les institutions et organismes intéressés en 2024, 2025, 2026 et 2027: planification des manifestations, déplacements, interprétation, supports de communication et de diffusion	200 000
Coûts liés à l'organisation d'ateliers régionaux en partenariat avec les commissions régionales des Nations Unies sur les accords de politique générale du CSA et les résultats de la session: planification des ateliers, déplacements, supports de communication et de diffusion	À déterminer
Débats en séance plénière sur les thèmes examinés et les activités menées par d'autres institutions revêtant une importance particulière pour les travaux du Comité	Inclus dans le budget de base
Coûts liés à la participation du Président du CSA et des membres du Bureau aux réunions des conférences des Parties, et inversement, des présidents et secrétaires exécutifs des conférences des Parties aux sessions du CSA en 2024, 2025, 2026 et 2027: déplacements, supports de communication et de diffusion	60 000
<b>Total (en USD)</b>	<b>400 000</b>

### B.3. Mobilisation du CSA au service du Programme de développement durable à l'horizon 2030

#### Processus:

Le secrétariat du CSA élaborera des contributions au Forum politique de haut niveau sur la base des orientations de fond fournies par le Bureau en concertation avec le Groupe consultatif. Un rapporteur sera désigné pour faciliter le processus de rédaction.

Le secrétariat, le Président et les membres du CSA ainsi que les participants s'efforceront également d'organiser des manifestations en marge du Forum politique de haut niveau sur les accords de politique générale du CSA et les résultats de la session présentant un intérêt pour les examens thématiques réalisés chaque année.

#### Ressources extrabudgétaires supplémentaires:

Poste	Coût estimatif (en USD)
Coûts liés à l'élaboration des contributions du CSA au Forum politique de haut niveau en 2024, 2025, 2026 et 2027: rédaction des documents	Inclus dans le budget de base
Coûts liés à l'organisation de manifestations en marge du Forum politique de haut niveau : planification des manifestations, déplacement des intervenants, interprétation, supports de communication et de diffusion	À déterminer
<b>Total (en USD)</b>	

### B.4. Programme de travail pluriannuel du CSA

#### Processus:

En 2026, le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition établira sa quatrième note sur les questions cruciales, nouvelles ou persistantes intéressant la sécurité alimentaire et la nutrition, qui sera examinée par le CSA à sa 54<sup>e</sup> session comme première contribution à l'élaboration du nouveau Programme de travail pluriannuel du Comité. En 2027, le CSA élaborera le projet de Programme de travail pluriannuel 2028-2031 en suivant le processus établi à l'annexe B du document intitulé *Évaluation du CSA: mise en œuvre de la suite donnée à l'évaluation (avec projet de décision)*.

#### Ressources extrabudgétaires supplémentaires:

Poste	Coût estimatif (en USD)
Coûts liés au processus consultatif visant l'élaboration du nouveau Programme de travail pluriannuel en 2027: rédaction du document de travail, traduction	Inclus dans le budget de base
<b>Total (en USD)</b>	

## APERÇU DES RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES ESTIMATIVES

Ressources extrabudgétaires estimatives					
A. Axes de travail thématiques	2024	2025	2026	2027	TOTAL
A.1.1. Concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale: mesures à l'horizon 2030	50 000	100 000			150 000
A.1.2. Le rôle et les droits des travailleurs des systèmes agricoles et alimentaires	50 000				50 000
A.1.3. Renforcement des investissements et financements responsables au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition		100 000	50 000		150 000
A.1.4. Gouvernance collaborative en vue d'une action concertée pour faire face aux nouvelles crises alimentaires mondiales et transformer de manière durable les systèmes agricoles et alimentaires	60 000	110 000	60 000	60 000	290 000
A.2.1. Réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition	250 000				250 000
A.2.2. Renforcement des systèmes alimentaires urbains et périurbains au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le contexte de l'urbanisation et de la transformation rurale		250 000			250 000
A.2.3. Création de systèmes alimentaires résilients			250 000		250 000
A.2.4. Préservation, renforcement et promotion des systèmes alimentaires, systèmes de connaissances et pratiques traditionnelles des peuples autochtones au service de systèmes alimentaires durables				250 000	250 000

A.2.5. La durabilité de la pêche et de l'aquaculture au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition					(en 2028)
A.3.1. Débat approfondi sur le renforcement des mesures visant à améliorer la connaissance, l'appropriation, l'utilisation et l'utilité des produits du CSA relatifs aux politiques à tous les niveaux	50 000	En attente de la définition du plan d'action			50 000
A.3.3. Forum sur l'assimilation des Directives volontaires sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition	30 000				30 000
<b>SOUS-TOTAL (Axes de travail thématiques)</b>	<b>490 000</b>	<b>560 000</b>	<b>360 000</b>	<b>310 000</b>	<b>1 720 000</b>
<b>B. Activités d'appui</b>					
B.1. Communication, diffusion et mobilisation de ressources					Compris dans les axes de travail/activités d'appui
B.2. Création de liens avec d'autres processus et institutions mondiaux pertinents	125 000	75 000	125 000	75 000	400 000
B.3. Mobilisation du CSA au service du Programme de développement durable à l'horizon 2030					Inclus dans le budget de base
B.4. Programme de travail pluriannuel du CSA 2028-2031					Inclus dans le budget de base
<b>SOUS-TOTAL (Activités d'appui)</b>	<b>125 000</b>	<b>75 000</b>	<b>125 000</b>	<b>75 000</b>	<b>400 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>615 000</b>	<b>635 000</b>	<b>485 000</b>	<b>385 000</b>	<b>2 120 000</b>